

Nous devons encore demeurer dans l'action, sans quoi nous découvrirons que « la foi sans les œuvres est une foi morte ». Jetons un coup d'œil à la Huitième et à la Neuvième Étape. Nous avons la liste de toutes les personnes que nous avons lésées et envers qui nous sommes prêts à réparer nos torts. Nous avons dressé cette liste au moment de notre inventaire et à cette occasion, nous nous étions soumis à un examen sévère. Maintenant nous allons vers nos semblables dans le but de réparer le dommage fait dans le passé. Nous tentons de réparer les dégâts que nous avons causés en voulant imposer nos volontés et diriger nous-mêmes le spectacle. Si nous n'avons pas la force de le faire, nous prions jusqu'à ce qu'elle nous soit donnée. Souvenez-vous qu'il était entendu au début *que nous ne reculerions devant rien pour vaincre l'alcool.*

Sans doute reste-t-il encore quelques réticences. En récapitulant la liste des amis et des compagnons de travail que nous avons blessés, il pourrait arriver que nous soyons peu confiants des résultats d'une démarche à caractère spirituel auprès d'eux. Rassurons-nous. Il n'est pas nécessaire, et probablement pas indiqué, d'aborder certaines personnes en insistant sur le caractère spirituel de notre visite. Nous pourrions éveiller des préjugés chez elles. Pour l'instant, nous tentons de mettre de l'ordre dans notre vie. Cela ne constitue cependant pas une fin en soi. Notre but véritable est de nous préparer à nous mettre en état de servir le plus possible Dieu et les personnes qui nous entourent. Il est rarement sage, en revenant vers un individu encore affecté par les injustices que nous lui avons fait subir, de lui annoncer que nous sommes désormais tournés vers la religion. Dans l'arène, cela équivaldrait à foncer sans penser aux conséquences. Pourquoi nous exposer à nous faire traiter de fanatiques ou de raseurs religieux ? Nous pourrions gâcher toute chance éventuelle de livrer un message positif. Par ailleurs, notre interlocuteur ne pourra qu'être impressionné par notre désir sincère de réparer le tort que nous lui avons causé. Il sera plus intéressé par notre démonstration de bonne volonté que par le récit de nos

découvertes spirituelles.

Il ne s'agit cependant pas d'un prétexte pour échapper à la peur de parler de Dieu. Nous sommes prêts à exposer nos convictions avec tact et bon sens quand c'est utile. La question de notre démarche auprès de quelqu'un que nous avons détesté va surgir à son heure. Peut-être cette personne nous a-t-elle causé plus de tort que nous ne lui en avons fait ; en dépit de meilleurs sentiments envers elle, nous ne sommes pas très enthousiastes à l'idée d'admettre nos torts. Avec une personne qui nous est antipathique, nous devons tout de même prendre sur nous. Il est plus difficile d'aller vers un ennemi que vers un ami, mais cela nous rapporte davantage. Nous abordons alors l'autre dans un esprit d'aide et de pardon, nous avouons notre inimitié passée et exprimons notre regret.

Nous évitons à tout prix de critiquer cette personne ou de discuter avec elle. Nous lui disons simplement que nous ne pourrions pas surmonter notre problème d'alcool tant que nous n'aurons pas fait tout notre possible pour mettre de l'ordre dans notre passé. Nous sommes là pour réparer les dégâts dont nous sommes responsables, conscients que nous ne pourrions rien faire de valable tant que le passé n'aura pas été nettoyé. Nous évitons de lui dire ce qu'elle devrait faire. Seuls nos torts à nous sont mentionnés, jamais les siens. Si nous parlons avec calme, franchise et sans rien cacher, les résultats seront satisfaisants.

Neuf fois sur dix, l'inattendu se produit. Notre interlocuteur avoue parfois ses propres fautes et l'inimitié vieille de plusieurs années s'efface en une heure. Nous réussissons presque toujours à marquer des progrès. Il arrive que nos ennemis d'hier nous félicitent pour notre démarche et nous souhaitent bonne chance. Parfois, certains nous offrent leur aide. Il ne faut cependant pas nous en faire si quelqu'un nous chasse de son bureau. Nous aurons démontré notre bonne volonté, nous aurons fait ce qu'il fallait. C'est fini.

La plupart des alcooliques doivent de l'argent. Nous ne

cherchons pas à échapper à nos créanciers. Nous leur expliquons notre objectif sans faire de manières au sujet de notre alcoolisme. En général, ils sont déjà au courant, que nous nous en doutions ou non. Nous ne craignons pas non plus de révéler notre problème d'alcool sous prétexte que notre franchise pourrait nous causer des ennuis financiers. Abordé sans détours, le plus dur des créanciers peut parfois nous surprendre. Tout en discutant du meilleur arrangement possible, nous laissons savoir à ces gens que nous regrettons notre conduite passée. Notre alcoolisme a fait de nous de mauvais payeurs. Nous ne devons pas craindre nos créanciers, aussi loin que cela doive nous mener, car l'angoisse d'avoir à leur faire face risque de nous faire boire.

Il se peut que nous ayons commis un acte criminel pour lequel nous pourrions être mis en prison s'il était connu des autorités. Peut-être le manque d'argent nous empêche de nous racheter. Nous avons déjà avoué ces circonstances à une autre personne, confidentiellement. Cependant, si ces gestes étaient révélés, nous serions certainement incarcérés ou nous perdrons notre emploi. Dans d'autres cas, il peut s'agir seulement d'un délit mineur, comme d'avoir gonflé nos notes de frais. La plupart d'entre nous avons fait des choses de ce genre. Divorcés et remariés, peut-être avons-nous cessé de verser la pension à notre première femme. Furieuse, elle a fait délivrer un mandat d'arrestation contre nous. C'est là une forme d'ennuis également répandue.

Bien que nous puissions réparer ces torts d'innombrables façons, certains principes généraux peuvent nous guider. En nous rappelant que nous avons décidé d'aller aussi loin qu'il le faudrait pour vivre une expérience spirituelle, nous demandons que nous soient données la force et la lumière nécessaires pour faire ce qu'il faut, quelles que soient les conséquences pour nous. Cela peut signifier la perte de notre emploi ou de notre réputation, ou même l'incarcération, mais nous sommes prêts à tout. Il le faut. Nous ne devons reculer devant rien.

En général, d'autres personnes sont mêlées à nos histoires. Nous prendrons garde de ne pas jouer le rôle du martyr qui, dans un geste aussi précipité qu'inconsidéré, sacrifierait inutilement les autres pour échapper au piège de l'alcoolisme. Nous connaissons un homme qui s'était remarié. À cause de l'alcool et par ressentiment, il ne payait pas de pension alimentaire à sa première femme. Elle en était furieuse. Elle s'est présentée à la cour et l'a fait incriminer. Il avait commencé à vivre selon nos principes, il possédait un bon emploi et commençait à sortir la tête de l'eau. Il aurait fait preuve d'un héroïsme impressionnant s'il s'était présenté devant le juge en disant : « Me voici. »

Nous étions d'avis qu'il devait se montrer disposé à le faire si nécessaire. Seulement, une fois emprisonné, il ne pourrait plus pourvoir aux besoins d'aucune de ses deux familles. Nous lui avons suggéré d'envoyer à sa première femme une lettre dans laquelle il admettait ses fautes et demandait pardon. Il a envoyé la lettre en y ajoutant une petite somme d'argent. Il lui disait aussi ce qu'il s'efforceraient de faire à l'avenir. Il a ajouté qu'il serait prêt à aller en prison si elle y tenait. Bien sûr elle a renoncé à ses poursuites, et la situation est depuis longtemps rentrée dans l'ordre.

Avant de prendre des mesures radicales qui pourraient engager d'autres personnes, nous nous assurons du consentement de celles-ci. Après que la permission nous a été accordée, que nous avons pris conseil auprès d'autres personnes et que nous avons demandé l'aide de Dieu, si la mesure catégorique s'impose, alors nous ne devons pas reculer.

Cela nous fait penser à l'expérience de l'un de nos amis. Du temps où il prenait un verre, il avait accepté, sans donner de reçu, une somme d'argent d'un homme d'affaires et rival qu'il

détestait. Par la suite, il a nié avoir reçu l'argent et s'est servi de cet incident pour discréditer son ennemi. Il utilisait donc ses propres méfaits pour détruire la réputation d'un autre homme. Et, effectivement, son rival fut ruiné.

Il avait le sentiment d'avoir causé un tort qu'il serait incapable de redresser. S'il ramenait cette affaire sur le tapis, il risquait de détruire la réputation de son associé, d'exposer sa famille à la disgrâce et d'être privé de son gagne-pain. Avait-il le droit de mêler à son histoire toutes les personnes qui dépendaient de lui ? Comment pouvait-il s'y prendre pour blanchir publiquement son rival ?

Après avoir consulté sa femme et son associé, il en vint à la conclusion qu'il valait mieux prendre tous ces risques que de se tenir pour coupable de cette diffamation devant son Créateur. Il a constaté qu'il devait s'en remettre à Dieu quant à l'issue de cette affaire sinon, il recommencerait à boire et tout serait perdu de toute façon. Il s'est rendu à l'église pour la première fois depuis des années. Après le sermon, il s'est levé tranquillement et a exposé la situation à l'assistance. Il s'est ainsi attiré l'approbation générale ; aujourd'hui, c'est un des citoyens les plus respectés de sa ville. Tout cela s'est passé il y a longtemps.

Il est probable que nous ayons des problèmes de ménage. Peut-être entretenons-nous avec les femmes des relations dont nous préférons que la nature ne soit pas connue. Sur ce point, nous doutons que les alcooliques soient fondamentalement bien pires que les autres. Quoi qu'il en soit, il est certain que boire complique les relations sexuelles avec le conjoint. Après quelques années aux côtés d'un alcoolique, une femme s'use, devient amère et incapable de communiquer. Comment pourrait-il en être autrement ? Le mari commence à se sentir seul et à s'apitoyer sur son sort. Il se met à chercher quelque chose d'autre que l'alcool dans les boîtes de nuit ou autres endroits du même genre. Peut-être vit-il une aventure secrète passionnée avec une « femme qui comprend » ? En toute

honnêteté, nous devons dire qu'elle peut très bien comprendre. Mais que faire devant une situation comme celle-ci ? Souvent, celui dont c'est le cas éprouve de gros remords, surtout s'il est marié à une femme loyale et courageuse qui a vécu et vit littéralement l'enfer à cause de lui.

Quelle que soit la situation, nous devons généralement faire quelque chose pour la corriger. Si nous sommes certains que notre femme ne sait rien, devons-nous lui dire ce qui se passe ? Pas nécessairement. Si, dans l'ensemble, elle sait que nous avons fait bien des folies, devons-nous lui en raconter les détails ? Certes, nous devons avouer nos fautes. Elle peut cependant insister pour avoir tous les détails. Elle voudra savoir qui est l'autre femme et où elle habite. Nous considérons qu'il vaut mieux répondre que nous n'avons pas le droit de mêler une autre personne à nos problèmes de couple, que nous regrettons ce que nous avons fait et que, si Dieu le veut, cette situation ne se représentera pas. Nous ne pouvons pas faire plus ; nous n'avons pas le droit d'aller plus loin. Même s'il y a parfois des exceptions légitimes et bien que nous ne voulions pas tracer de règle à suivre, nous avons souvent trouvé que c'était là la meilleure façon de procéder.

Notre mode de vie n'est pas à sens unique. Il est aussi bon pour la femme que pour le mari. Si les hommes sont capables d'oublier, les femmes le peuvent aussi. Toutefois, il vaut mieux ne pas révéler inutilement l'identité d'une personne sur qui, par la suite, notre femme pourrait décharger sa jalousie.

Dans certains cas, c'est peut-être la franchise la plus totale qui est de rigueur. Une tierce personne ne peut pas toujours évaluer ces situations intimes. Il peut arriver que les deux conjoints, préférant laisser parler la raison et faire preuve d'une indulgence affectueuse, décident d'oublier le passé. Chacun pourrait prier en pensant surtout au bonheur de l'autre. N'oubliez jamais que vous traitez avec le plus terrible des sentiments humains, la jalousie. En général, il vaut mieux attaquer stratégiquement le problème et éviter l'affrontement.

Même si nous ne connaissons pas ces complications chez nous, il y a beaucoup à faire dans nos relations familiales. Parfois, un alcoolique vous dira que la seule chose qu'il a à faire est de ne pas boire ; de toute façon, s'il buvait, il n'aurait pas de foyer. Mais il doit faire beaucoup plus encore pour réparer ses torts envers sa femme ou ses parents qu'il a tant malmenés pendant des années. La patience de certaines mères et de certaines femmes d'alcooliques dépasse tout entendement. Sans elles, un grand nombre d'entre nous seraient aujourd'hui sans famille et peut-être morts.

L'alcoolique est comme un ouragan qui ravage la vie des autres sur son passage. Il brise des cœurs, détruit de tendres relations, déracine des affections. Son égoïsme et son manque d'égard constants maintiennent le foyer dans le tumulte. À notre avis, celui qui prétend qu'il suffit de ne pas boire n'a pas assez réfléchi à la question. Il est comme le fermier qui, en sortant de son abri après le passage du cyclone qui a démoli sa maison, se tourne vers sa femme pour lui dire : « Je ne vois aucun problème ici, maman. N'est-ce pas merveilleux, le vent est tombé. »

Oui nous avons un long travail de reconstruction devant nous. Et nous devons en prendre l'initiative. Marmonner des excuses contrites ne suffit pas. Nous devons nous asseoir avec notre famille et analyser le passé franchement, tel que nous le voyons maintenant, en prenant bien soin de ne critiquer personne. Les défauts des autres peuvent être flagrants, mais il y a de bonnes chances que nos façons d'agir soient partiellement la cause des difficultés. Nous mettons donc de l'ordre dans nos relations familiales. Chaque matin au cours de notre méditation, nous demandons à notre Créateur de nous enseigner la patience, la tolérance, la bienveillance et l'amour.

La vie spirituelle n'est pas une théorie. *Nous devons la vivre.* À moins que notre famille n'exprime le désir de vivre selon des principes spirituels, nous croyons qu'il ne faut pas pousser les nôtres sur ce point. Nous devons éviter de leur

parler constamment de spiritualité. Ils y viendront à leur heure. Nous prêcherons mieux par notre façon d'agir que par nos paroles. Nous devons nous rappeler que dix ou même vingt années d'alcoolisme actif peuvent rendre sceptique à peu près n'importe qui.

Certains torts peuvent être impossibles à redresser complètement. Dans ce cas, si nous sommes vraiment sincères dans nos intentions, nous ne devons pas en faire un problème. Lorsque, par exemple, nous ne pouvons entrer en contact direct avec les personnes en cause, nous leur écrivons une lettre. Il peut arriver aussi que nous ayons une raison valable de remettre nos excuses à plus tard ; mais si cela est possible, nous ne prenons pas de retard. Sans tomber dans la servilité ni nous montrer grincheux, nous tâchons d'agir avec empathie, tact, bienveillance et humilité. À titre d'agents de Dieu, nous nous tenons debout ; et nous ne rampons devant personne.

Si nous sommes sérieux et appliqués dans les efforts que demande cette phase de notre évolution, nous serons étonnés des résultats, même après n'avoir parcouru que la moitié du chemin. Nous connaîtrons une nouvelle liberté et un nouveau bonheur. Nous ne regretterons pas plus le passé que nous ne voudrions l'oublier. Nous comprendrons le sens du mot sérénité et nous connaîtrons la paix. Si profonde qu'ait été notre déchéance, nous verrons comment notre expérience peut profiter aux autres. Nous perdrons le sentiment d'être inutiles et cesserons de nous apitoyer sur notre sort. Mettant nos propres intérêts de côté, nous nous intéresserons davantage à nos semblables. Nous ne serons plus tournés exclusivement vers nous-mêmes. Désormais nous envisagerons la vie d'une façon différente. La crainte des gens et de l'insécurité financière disparaîtra. Notre intuition nous dictera notre conduite dans des situations qui, auparavant, nous déroutaient. Soudain, nous constaterons que Dieu fait pour nous ce que nous ne pouvions pas faire pour nous-mêmes.

Est-ce que ce sont là des promesses extravagantes ?



Nous ne le croyons pas. Ces promesses se réalisent parmi nous parfois rapidement, parfois lentement. Mais elles se matérialisent toujours si nous travaillons dans ce sens.

Cette réflexion nous amène à la Dixième Étape qui demande de poursuivre notre inventaire personnel et de continuer de redresser toute nouvelle erreur commise en cours de route.